

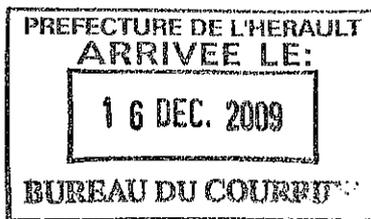


UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER



N° 93

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28
Date de la convocation : 8 décembre 2009

L'an deux mille neuf et le quatorze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, MM ALLOUCHE, BOUISSEREN, CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS : Mme PLAYS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme LABORDE
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
Mme CONFAIS en faveur de M. SAUVAN

ABSENTE : Mlle VAN ELST

VCEU

Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil Municipal de Juvignac, qui a pris connaissance du drame intervenu le samedi 24 octobre 2009 au domicile de M. et Mme JORON et qui s'est soldé par la mort de l'agresseur, souhaite, dans cette attente de plus amples informations sur les circonstances exactes de cette tragédie, apporter tout son soutien à la Famille de M. et Mme JORON et leur enfant et ceci quelles que soient les suites judiciaires qui seront données à cette affaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Madame le Maire à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 16/12/2009
et publication
le 16/12/2009